

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 9 AOUT 2022

Le 9 aout 2022 à 19h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Président du CCAS.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME GARRIGOU, MME BASQUE, MME MEYER, MME BAHOUGNE, MME NEOLIER, M. ROBERT, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL.

Administrateurs formant la majorité des membres en exercices, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRESENTÉS : M. BIDOUBE, qui a donné procuration à Mme GARRIGOU
MME ROHEL qui a donné procuration à M. LE BREDONCHEL
MME BOURSEAU qui a donné procuration à Mme NEOLIER

ABSENTES : MME BOUDEAU, MME RASCAR, MME LANNELUC.

M. LE BREDONCHEL est désigné en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 26 juillet 2022

★★★★★★

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard GUIRAUD

N°109- OBJET : Compte rendu des actes accomplis en vertu de la délégation du Président
DES ACTES COMMUNICABLES

Le président rappelle, Ainsi qu'il est stipulé dans la délibération N°4 du 2 juillet 2020, instituant une délégation d'attribution au Président selon les dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales, il est rendu compte au conseil d'administration des actes accomplis.


LE CONSEIL PREND ACTE A L'UNANIMITE,

↳ Des décisions portant sur les points tels que détaillés ci-dessous :

24/05/2022 128-2022	Contrat de cession du droit exploitation -Comité Super mamie France
16/06/2022 134-2022	Convention avec l'Association Envols
05/07/2022 135-2022	Acte modificatif de la Régie de recettes n°27000

A Lesparre-Médoc, le 10 aout 2022

**Pour extrait conforme,
Le Président du CCAS,**


Bernard GUIRAUD